



*Présente le monument aux morts
de ton village.*

Les ressources



Les inscriptions

Les inscriptions sur les monuments sont un **hommage aux soldats disparus**. Leur nom est gravé dans la pierre pour ne pas être oublié.

Certaines communes ont ajouté à la première liste établie après la première guerre mondiale (1914-1918), les noms des morts des conflits qui ont suivi : Seconde guerre mondiale (1939-1945), guerre d'Indochine, guerre d'Algérie.

En comparant le nombre de morts pour chacun des conflits, on se rend compte que la guerre 14-18 fut le conflit le plus meurtrier du XX^{ème} siècle.

Tous les monuments portent une dédicace, révélatrice du **sens** donné au monument.

Quelques exemples :

- l'inscription officielle qui salue la mort d'un soldat, par exemple « mort pour la France » ou « la commune de ... à ses enfants morts pour la patrie ».
- inscription patriotique, glorieuse « à nos héros », « à la mémoire glorieuse », « à ses morts héroïques », « à ses glorieux morts »
- inscription qui accentue le sacrifice des morts « à ses martyrs »
- inscription pacifiste « Ils sont morts pour que la paix règne entre les peuples »
- inscription affectueuse qui désigne les jeunes hommes habitant la commune « à ses enfants », « à ses fils »



Pour en savoir plus... Vous pourrez faire des recherches auprès de la mairie.
Combien la commune comptait-elle d'habitants en 1922 (dernier recensement avant la guerre) et calculer la proportion des victimes par rapport à la population de la commune avant la guerre.